



Population : quelles évolutions récentes dans l'aire métropolitaine de Toulouse ?

Designed by pch.vector / Freepik

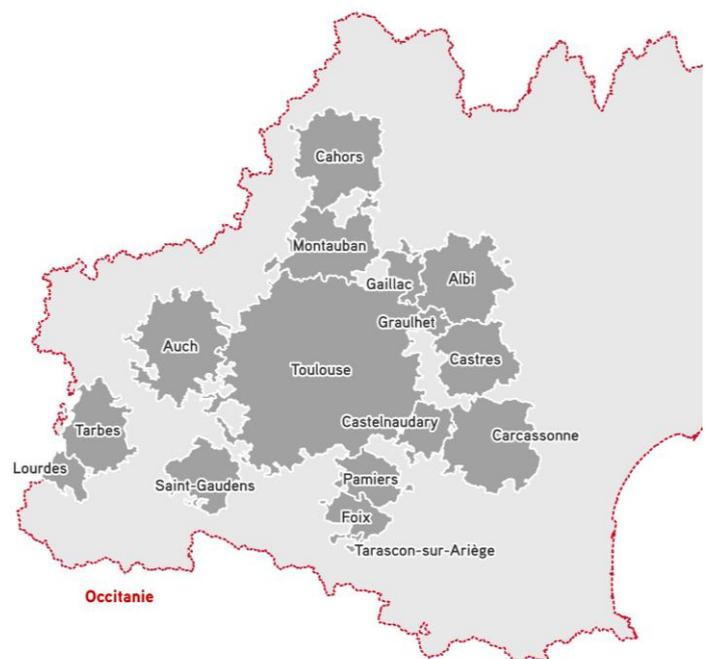
janvier 2024

En matière de démographie, l'aire métropolitaine de Toulouse est connue pour son dynamisme de croissance. Porté en partie par les opportunités en matière d'emplois et d'enseignement supérieur qu'il offre, le territoire a accueilli toujours plus d'habitants au cours des précédentes décennies. Mais dans un contexte national de ralentissement démographique lié notamment au vieillissement de la population et à la baisse de la natalité, les dynamiques passées du territoire sont-elles reconduites ? Le dernier millésime du recensement mis à disposition par l'Insee apporte des éléments de réponse.

L'aire métropolitaine de Toulouse correspond au territoire d'intervention de l'agence et peut se définir par un réseau d'aires d'attraction autour de Toulouse.

Les aires d'attraction correspondent au périmètre d'influence d'une ville-centre sur les communes environnantes. Elles sont des ensembles de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitués d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. Cette géographie en territoires « vécus », définie par l'Insee, est venue se substituer au zonage en aires urbaines.

Dans cette note, l'analyse des dynamiques démographiques récentes porte sur seize aires d'attraction de l'aire métropolitaine de Toulouse. Comme chaque début d'année, l'Insee met à disposition un nouveau millésime du recensement permettant de comparer les dynamiques de la période récente (2015-2021) et celle de la période précédente (2010-2015).



Seize aires d'attraction de l'aire métropolitaine de Toulouse

L'aire d'attraction de Toulouse, une dynamique d'accueil qui reste forte

Dans cette classification des aires d'attraction du territoire métropolitain, celle de Toulouse ne saurait s'associer à aucune autre tant elle est singulière sur différents aspects. **Avec près de 1,5 million d'habitants au 1^{er} janvier 2021, elle est la quatrième aire d'attraction la plus peuplée de France** et la seconde en nombre de communes concernées par la zone d'influence (527 communes) derrière celle de Paris.

Elle se caractérise par un fort dynamisme de croissance démographique avec + 106 300 habitants supplémentaires entre 2015 et 2021, soit + 17 700 habitants en moyenne chaque année (+ 1,24 % par an). En matière de rythme de croissance, elle se place en troisième position à l'échelle des vingt aires d'attraction les plus peuplées de France, derrière celles de Bordeaux (+ 1,30 %) et Montpellier (+ 1,41 %).

A l'image du contexte national de ralentissement de la croissance démographique, l'aire d'attraction de Toulouse gagne moins d'habitants qu'au cours de la période précédente : + 20 300 habitants par an (soit + 1,53 % par an) entre 2010 et 2015. Néanmoins, **elle se caractérise toujours par une dynamique soutenue, avec le rythme de croissance le plus important des seize aires d'attraction du territoire métropolitain.**

Trois territoires en net regain d'attractivité

Dans les aires d'attraction de Tarbes, Castelnaudary et Cahors, la population était stable ou diminuait entre 2010 et 2015 mais elles connaissent désormais un fort rebond de croissance. A titre d'exemple, l'aire de Tarbes a gagné + 760 habitants par an depuis 2015 (+ 0,56 % par an) contre + 50 habitants par an sur la période précédente (+ 0,04 %). Cette rupture de tendance s'observe dans les mêmes proportions pour les aires de Castelnaudary et Cahors.

Difficile à ce jour d'en connaître toutes les causes, mais plusieurs pistes d'explications émergent. Ce rebond de croissance est uniquement porté par le solde migratoire, traduisant une augmentation du nombre d'arrivées probablement combinée à une baisse des départs.

Ce regain d'attractivité pourrait notamment s'expliquer par **un contexte économique local plus favorable sur la période récente**. A partir de 2017, dans les aires d'attraction de Tarbes et Castelnaudary, le nombre d'emplois est reparti à la hausse après plusieurs années de baisse continue. Historiquement, le territoire tarbais s'est positionné sur l'industrie de l'armement qui a fortement contribué à son développement. Mais à partir des années 80, le processus de désindustrialisation a particulièrement impacté le territoire entraînant une forte baisse de son attractivité résidentielle. C'est à partir des années 2000 que le territoire a entamé sa mutation économique en diversifiant ses activités industrielles vers l'aéronautique et le ferroviaire notamment, participant à ce nouveau dynamisme économique. A Castelnaudary, le secteur économique a été particulièrement stimulé par l'arrivée de la centrale régionale d'achat Socamil anciennement implantée à Tournefeuille.

Ce regain économique s'accompagne de nouvelles opportunités en matière de logements, garantes de l'attractivité résidentielle. Les villes de Tarbes et Cahors bénéficient du plan « Action Cœur de Ville » dont un des principaux objectifs porte sur la réhabilitation et la restructuration de l'habitat en centre-ville. Si l'évaluation des effets de ce plan sur les dynamiques locales n'est pas encore connue, les dernières données du recensement montrent une baisse de la part de logements vacants dans ces territoires. A Castelnaudary, la ZAC des Vallons du Griffoul a contribué à la création de près de 600 nouveaux logements.

Et enfin, la présence de régiments militaires à Tarbes et Castelnaudary suppose de prendre en compte un éventuel biais méthodologique lié au recensement des effectifs dans les casernes. A l'instar des communes de moins de 10 000 habitants, les effectifs des casernes militaires sont recensés une fois tous les cinq ans. En fonction des opérations de déploiement en cours, les effectifs présents au moment du recensement peuvent sensiblement varier. Bien que l'impact de ce biais sur l'évolution totale soit difficile à quantifier, il ne remet pas en question la dynamique globale de retour à la croissance mais peut questionner son intensité réelle.

Cinq territoires où la croissance ralentit

Les aires d'attraction de Montauban, Carcassonne, Albi, et Gaillac se caractérisent toujours par une dynamique de croissance de leur population, mais selon des rythmes moins importants que ceux observés entre 2010 et 2015. A titre d'exemple, l'aire d'attraction de Gaillac voyait sa population augmenter de +2,38 % par an avant 2015 contre +0,44 % par an depuis 2015. L'aire d'attraction de Saint-Gaudens est également concernée par ce ralentissement qui conduit le territoire vers une situation de stabilité du nombre d'habitants.

Ce ralentissement démographique peut-être lié à l'effet (parfois combiné) de deux facteurs :

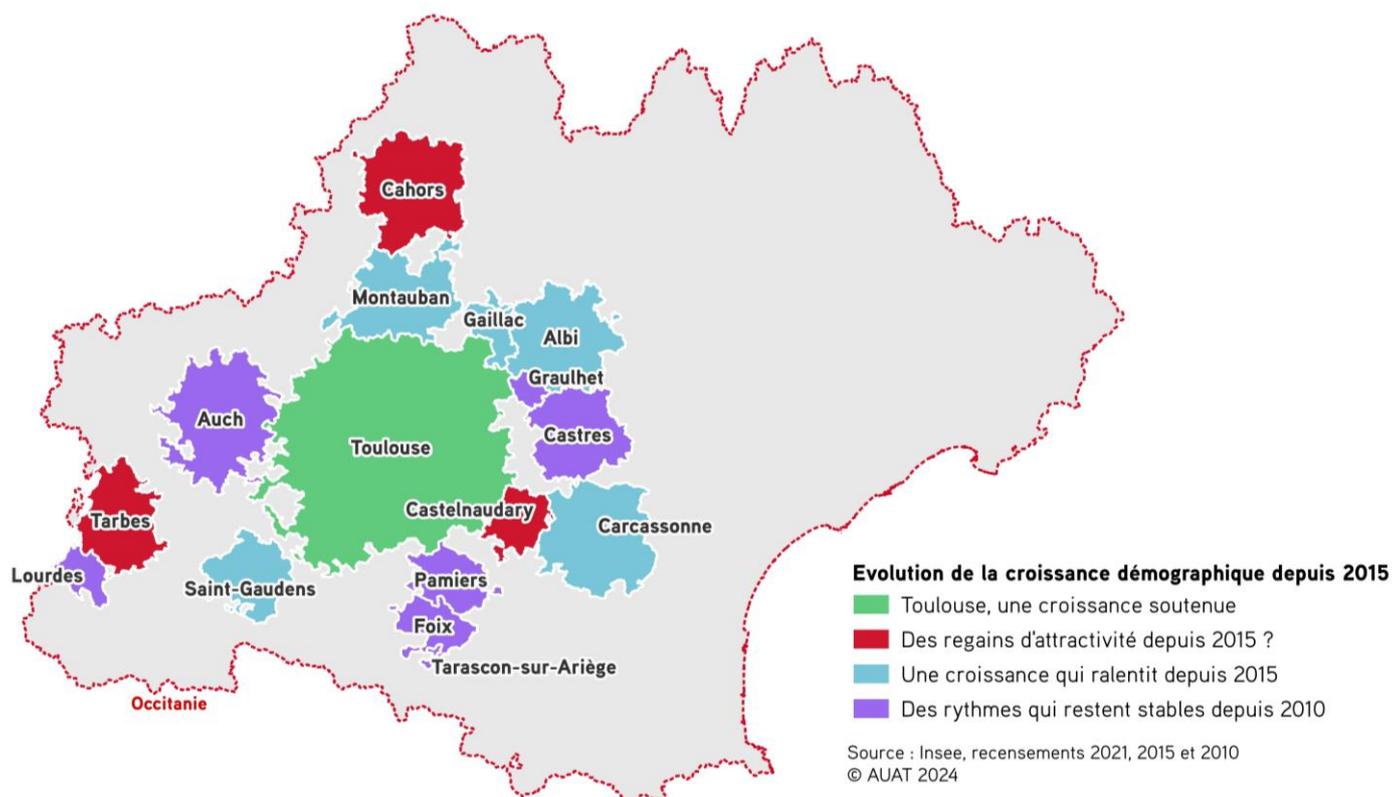
- **Une dégradation du solde naturel**, qui peut traduire une baisse du nombre de naissances et/ou une hausse du nombre de décès. La dégradation du solde naturel explique le ralentissement de la croissance dans les aires de Carcassonne, Albi, Montauban et Saint-Gaudens.
- **Une dégradation du solde migratoire** qui peut traduire une baisse du nombre d'arrivées et/ou une hausse du nombre de départs du territoire. Cela concerne les aires de Montauban et Gaillac.

Six territoires où les rythmes sont restés stables depuis 2010

Les aires d'attraction de Pamiers, Graulhet, Auch, Foix et Castres se caractérisent par des dynamiques de croissance différentes mais partagent un point commun : les rythmes auxquels évoluent leur population sont restés stables depuis 2010.

- Les aires de Pamiers et Graulhet connaissent des rythmes de croissance élevés (supérieurs à +0,7% par an). Elles se placent derrière l'aire d'attraction de Toulouse en matière de rythme de croissance.
- Dans les aires de Foix, Castres et Auch, la population évolue peu (entre +0,0 % et +0,2 % par an). L'aire d'Auch pourrait être rattachée à la catégorie des territoires où la croissance ralentie, mais les faibles volumes d'habitants (inférieurs à +150 par an) amènent à considérer plutôt une logique de stabilité.

Les aires d'attraction de Lourdes et Tarascon-sur-Ariège se caractérisent par une diminution de leurs habitants depuis plusieurs décennies. C'est en ce sens qu'elles sont rattachées à cette catégorie. Néanmoins, depuis 2015, la population diminue à des rythmes moins importants que par le passé, se rapprochant même de la stabilité démographique pour l'aire de Lourdes (-0,09% par an depuis 2015 contre -0,46% précédemment).



Aires d'attractions	Population 1er janvier 2021	Période 2015-2021			Période 2010-2015	
		Variation totale	Variation annuelle	Taux d'évolution annuel moyen	Variation annuelle	Taux d'évolution annuel moyen
Toulouse	1 490 640	+ 106 275	17 713 hab/an	1,24%	20 299 hab/an	1,53%
Montauban	141 847	+ 4 249	708 hab/an	0,51%	1 748 hab/an	1,32%
Albi	139 305	+ 2 639	440 hab/an	0,32%	666 hab/an	0,49%
Tarbes	137 635	+ 4 537	756 hab/an	0,56%	52 hab/an	0,04%
Carcassonne	124 351	+ 1 715	286 hab/an	0,23%	546 hab/an	0,45%
Castres	105 376	+ 698	116 hab/an	0,11%	129 hab/an	0,12%
Auch	65 095	+ 622	104 hab/an	0,16%	160 hab/an	0,25%
Cahors	59 798	+ 1 882	314 hab/an	0,53%	-46 hab/an	-0,08%
Saint-Gaudens	44 859	+ 236	39 hab/an	0,09%	153 hab/an	0,35%
Pamiers	44 669	+ 1 929	322 hab/an	0,74%	361 hab/an	0,87%
Castelnaudary	27 663	+ 1 692	282 hab/an	1,06%	-89 hab/an	-0,34%
Lourdes	25 036	-137	-23 hab/an	-0,09%	-118 hab/an	-0,46%
Foix	25 020	+ 56	9 hab/an	0,04%	-17 hab/an	-0,07%
Gaillac	23 115	+ 597	100 hab/an	0,44%	499 hab/an	2,38%
Graulhet	15 824	+ 743	124 hab/an	0,80%	125 hab/an	0,85%
Tarascon-sur-Ariège	3 790	-196	-33 hab/an	-0,84%	-50 hab/an	-1,21%

Source : Insee, populations légales 2021, recensements

Une dégradation du solde naturel qui questionne les dynamiques à venir

La tendance globale à l'échelle de l'aire métropolitaine reste marquée par la croissance démographique, portée notamment par l'aire d'attraction de Toulouse mais également par le réseau d'aires voisines particulièrement dynamiques. Néanmoins, à l'image du contexte national, la croissance de la population ralentit par rapport à la période précédente. Ce ralentissement s'explique par la dégradation du solde naturel qui s'observe dans tous les territoires. Cette dégradation n'est pas nouvelle, ni inattendue et devrait s'intensifier dans les prochaines années. A l'image de ses voisins européens, la France connaît depuis plusieurs années un vieillissement de sa population. C'est un effet de génération qui en est la principale explication. La hausse de la natalité qui a suivi la fin de la Seconde Guerre Mondiale a constitué la génération du « Baby-boom ». Si pendant un temps cette génération est venue alimenter la population active, elle arrive désormais dans la tranche des 65 ans ou plus et combiné à l'allongement de l'espérance de vie, elle participe au phénomène de vieillissement.

L'aire métropolitaine de Toulouse n'échappe pas à ce constat. **Dans douze des seize aires d'attraction, plus d'un habitant sur quatre est âgé de 65 ans ou plus. Il s'agit de la tranche d'âge qui a connu les plus fortes augmentations d'effectifs au cours de la dernière décennie.** A titre d'exemple, le nombre d'habitants âgés de 65 ans ou plus à Auch a augmenté de +24% depuis 2009 alors que la population dans son ensemble est restée stable (+2% en 11 ans). De par son attractivité auprès de la population étudiante et active, l'aire de Toulouse compte la plus faible proportion de séniors (16% de la population). Mais cela ne signifie pas qu'elle échappe au phénomène de vieillissement. Au contraire, avec l'aire d'attraction de Foix, elle enregistre la plus forte progression du nombre d'habitants de 65 ans ou plus au cours de la dernière décennie (+35%).

Outre les nombreux enjeux liés à l'accompagnement de ce vieillissement en matière notamment de santé, d'autonomie, d'adaptation des logements ou de mobilité, ces évolutions impactent l'occupation actuelle du parc de logements. En lien avec les étapes « habituelles » des parcours résidentiels des familles, après la décohabitation des enfants devenus adultes, les (ou le) parents se retrouvent souvent dans des situations de sous-occupation d'un grand logement (4 pièces ou plus). Cette problématique est d'autant plus marquée dans un contexte de vieillissement entraînant des situations de veuvage plus fréquentes. A titre d'exemple, **au sein de l'aire d'attraction de Toulouse, plus d'un grand logement sur quatre est occupé par un ménage séniors et la moitié des logements dans lesquels la personne de référence a plus de 65 ans est sous-occupée.**

Dans un nouveau contexte législatif de maîtrise de l'artificialisation des sols combiné à une crise de la construction, le renouvellement de l'occupation d'une partie du parc de logements à moyen et long termes constitue de toute évidence un enjeu important des politiques publiques pour répondre au défi d'un accueil démographique plus « sobre ».